

# COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du lundi 04 Septembre 2017

Qui s'est tenue à 20 h30 en mairie de Tourville sur Odon

Sous la Présidence de Monsieur Robert MICHEL, Maire

Présents : Catherine REGNIER- Marie-Claire LEVÉQUE- Gilbert DEBON - Didier BOULEY - Jean-Jacques MILLOT- Olivier LE MEILLEUR - Gilles GOUPIL - Fabienne MANSION - Jérôme VIBERT- Alexandra BOURGUIGNON- Olivier HUET - Aurélie BLONDEL  
Absente excusée : Carole TURQUETIL  
Absente: MOUSSAY Chantal -

## - Approbation du rapport de la CLECT

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) ; Rapport N° 1- Transfert de charges suite à la création de la Communauté Urbaine au 1<sup>er</sup> janvier 2017, compétences voirie, espaces verts, tourisme, fourrière animale.

Monsieur le Maire indique que la Communauté Urbaine de Caen la Mer exerce **au 1<sup>er</sup> janvier 2017** les compétences **voirie, espaces verts, tourisme et fourrière animale**.

La CLECT s'est réunie le 4 juillet 2017 afin d'évaluer les transferts et au vu des déclarations des 50 communes, a adopté les montants. Ceux-ci seront à défalquer des attributions de compensation à compter de 2017.

Montant total des charges nettes transférées : 18.467.569 euros

En application de l'article 1609 nonies C du code général des impôts (CGI), il est proposé au conseil municipal d'analyser le rapport de la CLECT.

Par ailleurs, le maire présente le tableau détaillé par commune aux conseillers municipaux

Vu l'article 1609 nonies C du code général des impôts,

A l'unanimité, le conseil municipal décide

- D'approuver le rapport N°1 -2017 de la CLECT relatif à l'évaluation des charges nettes transférées suite à la création de la Communauté Urbaine au 1<sup>er</sup> janvier 2017, compétences voirie, espaces verts, tourisme, Fourrière animale pour un montant global de 18.467.569 euros.

## - Enquête publique carrières de Mouen

Par arrêté du 7 août 2017 qui vient de nous être notifié, le Préfet du Calvados (Bureau de l'environnement et de l'aménagement) a ordonné une enquête publique concernant

**"L'approfondissement, la prolongation de la durée d'exploitation, la modification des conditions d'exploitations et la remise en état des CARRIERES de MOUEN"**

Le Conseil Municipal doit délibérer sur ce dossier dès le 19 septembre 2017, date d'ouverture de l'enquête publique. La date de fin de l'enquête publique est fixée au vendredi 20 octobre 2017 à 12H

Un registre sera déposé à la Mairie de Mouen

Caractéristiques de la demande d'autorisation de prolonger l'exploitation :

- Maintien puis diminution des tonnages extraits
- Passage d'un approfondissement de 0m NGF à -60 m NGF (prévu en 4 étages de 15 m) avec maintien du périmètre d'extraction.
- Réorganisation des installations de production, des installations techniques et des zones de stockage de produits finis.
- Comblement partiel du plan d'eau situé sur la commune de Baron.

## - Pylône avec antennes

L'audience au Tribunal Administratif s'est déroulée le 31 Août 2017

Monsieur le Rapporteur public a conclu à l'annulation de l'arrêté du 17 juin 2016 par lequel, la commune s'est opposée à la déclaration préalable d'Orange.

Notre avocat a fait parvenir une note en délibéré (note de réponse aux arguments du Rapporteur public). La décision des juges doit avoir lieu sous 15 jours.

**- Délibération du conseil municipal acceptant le non-respect de préavis pour le bail**

Suite à une situation particulière, le préavis pour le bail n'a pas pu être respecté. La trésorerie nous fait remarquer que les 3 mois n'étaient pas respectés et demande de régulariser par délibération.

Accord du conseil

**- Demande de retrait et d'adhésion au SDEC Energie**

- Demande de retrait du SDEC Energie de la commune déléguée de GUILBERVILLE.

Le Conseil se prononce favorablement.

- Demande d'adhésion au SDEC d'Energie de la Communauté de Communes Cœur de Nacre

Le Conseil également se prononce favorablement.

**- Subvention pour l'APE**

L'APE a fait parvenir la demande de subvention 2017 en retard. Le Conseil s'était engagé à examiner cette demande en septembre au titre de 2017.

Le conseil préfère attendre la prochaine assemblée générale de l'APE en octobre pour délibérer.

**- Archives communales**

Le Centre de Gestion dispose d'un service archives pouvant aider les communes dans les tâches de gestion documentaire :

-Le tri et le classement ; la rédaction des documents règlementaires ....

La formation des agents ; l'organisation des agents.

Aujourd'hui notre local archives est bien plein ; On peut enlever de l'entreposage de matériel mais après on ne sait pas faire ; Le maire propose de voir avec le Centre de Gestion les modalités proposées. Il sera tout d'abord demandé une première visite.

Accord du conseil pour envisager une rencontre avec le Centre de Gestion.

**Informations diverses**

-Rapport de mesures de champs électromagnétiques (au 27/07/17), mesures réalisées par EXEM à l'école maternelle de Tourville sur Odon : Niveau d'exposition 0,00 V/m. Pas d'exposition

- Participation de 50% pour Tourville au dossier de groupement de commande restauration scolaire avec Verson soit 1409,70 euros.

- Programme travaux voirie 2017 : parkings réalisés, marquage au sol prévu rapidement.

Ecoles : salle de cours et hall couloir école élémentaire, travaux terminés.

Porte d'entrée presbytère et hall, travaux prévus début octobre.

Changement appli bibliothèque par logiciel Orphée en cours.

- Programme travaux voirie 2018 : Le maire évoque les projets pour 2018.

-Transports scolaires : A partir du 1<sup>er</sup> Septembre, c'est la Région qui organise le transport scolaire.

- Fibre : Réunion prévue à Verson ; une information des habitants devrait être faite rapidement.

- Rappel, d'interdiction des démarches d'étreennes liées aux déchets.

Gilbert Debon : A voir lors de la prochaine commission : Eclairage escalier arrière des logements du presbytère donnant sur nouveau parking. Examiner l'opportunité du maintien du cerisier sur parking central qui détériore l'enrobé.

Barbecue Jumelage le 17 septembre.

Marie-claire Lévêque : Remerciements au personnel communal présents pour l'entretien des écoles suite aux travaux ; Effectifs : 44 élèves en maternelle et 86 en élémentaire.

Restauration scolaire : Une enseignante demande de bénéficier du service. Le coût par repas sera de 6,33 euros. Une délibération précisant clairement que ce tarif est un tarif pour les adultes. Seuls les enseignants et le personnel communal pourront en bénéficier. Accord du Conseil

Didier Bouley : Souhaite des précisions concernant le revêtement prévu pour la réfection future de l'allée piétonne du Val d'Odon.

Jérôme Vibert : Souhaite l'installation de nouveaux motifs éclairage sur nouveaux éclairages publics de la centralité

Olivier Huet : Présence d'odeurs, route de Bretagne toujours pas solutionnée.

Gilles Goupil : Prévoir achat système affichage salles de classe pour éviter affichage sur murs

Portillon école muni d'in interphone et de 2 télécommandes en service depuis la rentrée.

Fabienne Mansion : Rapport statistique bibliothèque ; Changement appli bibliothèque par logiciel Orphée en cours ;

Forum association, samedi 9 septembre de 14H à 17H avec Mouen et pot de clôture.

**Agenda :**

Mardi 19 septembre à 18 h00 : Commission Travaux

Mercredi 27 Septembre à 20h30 : commission animation

**Prochain Conseil Municipal : LUNDI 09 OCTOBRE 2017 à 20H30**

Levée de séance : 23H20

Fait à Tourville sur Odon, le 11 Septembre 2017

Le Maire, Robert MICHEL